

Qu'est-ce qu'une préposition d'appartenance ?

- Une **préposition d'appartenance** est un mot invariable que l'on utilise pour marquer une possession ou pour souligner qu'un élément fait partie d'un groupe.

Exemples :

- La voiture **de** ses parents.
- Cette robe est **à** moi

Quand utiliser la préposition « à » ?

- On utilise la **préposition** « à » lorsque la relation d'appartenance se fait au moyen d'un verbe comme « être » ou « appartenir ».

Exemple :

- C'est un ami **à** moi.

La préposition « à » exprime la relation d'appartenance entre le groupe nominal « un ami » et le pronom personnel « moi ».

Quand utiliser la préposition « de » ?

On utilise la **préposition** « de » lorsque la relation d'appartenance se fait avec un nom ou complément du nom.

Exemple :

- J'ai emprunté les affaires **de** Jacques.

La préposition « de » exprime la relation d'appartenance entre le groupe nominal « les affaires » et le nom « Jacques ».

Quelle est la particularité de ces prépositions ?

Les **prépositions** « à » et « de » sont répétées quand elles introduisent plusieurs mots ou groupes de mots.

Exemple :

- J'ai laissé la part **de** Sylvie, **de** Teddy et **de** Georges.

La préposition « de » se répète devant chacun des compléments qu'elle introduit.